

## SUPPLICE CHINOIS

C'est une guerre atroce que celle du Tonkin. Non seulement on ne se fait pas quartier, et, de part et d'autre, les prisonniers sont impitoyablement massacrés ; mais, encore, les soldats français qui ont le malheur de tomber vivants dans les mains des Chinois périssent au milieu des supplices. Et quels supplices ! On en jugera par les extraits suivants d'une correspondance de Hanoi :

« L'imagination peut à peine concevoir le raffinement des supplices que les Chinois ont fait endurer à nos malheureux soldats tombés vivants entre leurs mains. Bien heureux ceux qui étaient aussitôt décapités, sans avoir eu à subir auparavant les hideuses mutilations que ces monstres pratiquent habituellement sur leurs victimes.

Pour décoller les têtes, les Chinois se servent du couteau à lame droite qu'ils portent dans leur ceinture ; seulement, au lieu de trancher par le travers du cou, tantôt ils enlèvent la tête en la découpant sous les maxillaires et la nuque, laissant ainsi le tronc en entier ; d'autres fois ils enlèvent non seulement le cou, mais encore un large lambeau de la chair des épaules.

Dans les pagodes et les citadelles, j'ai vu souvent de larges bancs servant aux supplices, et dont le bois était maculé et noirci par le sang des victimes. Celles-ci sont étendues sur le dos, les bras et les jambes sont attachées au pied du banc, qui sont inclinés et saillent en dehors.

Quand la victime est ainsi attachée, les bourreaux lui arrachent les ongles des pieds et des mains, crévent les yeux, couvrent tout le corps de profondes brûlures à l'aide de fers rouges et, enfin, décapitent le corps pantelant. Horrible, n'est-ce pas ?

Le supplice de la cage est aussi fort usité par les Chinois. Voici en quoi il consiste :

Le prisonnier, entièrement nu, est placé dans une cage qui mesure la hauteur d'un homme, et est juste assez large pour qu'il puisse y entrer. Elle est formée de huit gros montants en rotins,

reliés entre eux par des bancs flexibles formant paroi et laissant passer l'air. Elle est placée en hauteur, de façon que le supplicié reste debout.

Intérieurement les montants sont garnis, sur toute leur longueur, des milliers de pointes en bambou aiguës au feu et faisant saillie en dedans. En outre, le fond de la cage est hérissé de pieux acérés, laissant place pour poser les pieds de la victime. Ceux-ci sont enchaînés, ainsi que les mains, pour leur interdire tout mouvement et les empêcher de se tenir contre les parois en lianes.

Le malheureux condamné, après avoir été enfermé dans cette cage, est abandonné au supplice atroce qui l'attend. Ne recevant aucune nourriture, le sommeil s'empare bientôt de lui. Il veut résister à cet accablement, mais, hélas ! il ne peut se tenir contre les parois, ses membres liés l'en empêchent. Impossible de s'accro-

## NOS CHERIS



— J'en veux un autre, de Jour de l'An ! Des étrennes, il m'en faut trop, trop ; plus trop que cela.

## LA DISTRIBUTION



AUX PLUS SAGES D'ABORD.

pir sur les piquets du fond de la cage.

Le corps vacille à droite, à gauche, et tombe chaque fois sur les milliers de dards acérés des montants, qui déchirent les chairs. Ce supplice peut durer plusieurs jours, et la victime expire plutôt par le manque de sommeil que par les piqués de ces bambous aiguës.

## L'ACTION DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LES MONTRES

Décidément, une montre est un petit meuble des plus excentriques. On a constaté, dernièrement à New-York, que les ressorts de trois mille montres se sont brisés dans une seule nuit, à la suite d'aurores boréales prolongées. Les montres de prix surtout, vu l'extrême délicatesse du mécanisme, sont sujettes à cette influence atmosphérique. Il est admis que dans les mois de juin, juillet et août, époque des grandes aurores boréales, il se brise plus de ressorts de montres que dans tout le cours de l'année. Les ruptures se font de mille manières et l'on a trouvé un ressort brisé en vingt-sept morceaux.

Depuis que l'introduction de la lumière électrique est devenue si générale, il n'est pas rare de constater que nos montres ne tiennent plus le temps ; elles sont aimantées.

L'aimantation d'une montre, dans certains cas, peut entraîner de graves conséquences. Un capitaine de navire, la veille de son départ pour un long cours, fut invité à inspecter une nouvelle machine électro-dynamique. Rendu à son bord, il s'aperçut que la boussole se comportait tout drôlement chaque fois qu'il s'en approchait. Quelque position qu'il prit, à droite, à gauche ou immédiatement en face de la boussole, l'aiguille se dirigeait invariablement de son côté. De fait, la boussole n'était plus d'aucune utilité ; elle devenait même un danger. Le capitaine tout perplexe, se perdit en conjectures, quand tout à coup, il se rappela sa visite la veille de son départ. Tout s'expliqua alors : sa montre avait été magnétisée. Il la mit vite de côté et constata avec bonheur que l'aiguille avait repris son rôle normal.

On a aussi vérifié que, dans les mines de fer et dans les fabriques métallurgiques, si l'on s'approche de trop près des courroies allant à grande vitesse, les montres deviennent aimantées.

Les orfèvres savent qu'une montre, portée par deux personnes différentes, ne gardera pas le même temps ; mais ils ne peuvent expliquer ce fait. Le tempérament des individus semblerait, d'après eux, agir sur la montre d'une manière mystérieuse. Toutefois, les différences physiques qui peuvent exister dans la démarche et les mouvements de différents individus, ne nous paraissent pas une explication suffisante des nombreuses variations constatées jusqu'à ce jour.

Plusieurs personnes, réunies à la porte d'une église, faisaient les plus grands éloges d'un sermon que venait de prêcher Bourdaloue ; le sacristain, les ayant entendues, s'avança tout gonflé d'orgueil : « Messieurs, dit-il, c'est moi qui l'ai sonné ! »